



Originaire d'Asie Centrale, le chanvre est cultivé depuis **8 000 ans pour sa fibre textile**. Ses surfaces ont été réduites avec l'émergence du coton et des fibres synthétiques. Cependant, depuis les années 70, avec les marchés papetiers et la progression des débouchés traditionnels, le chanvre connaît une **croissance régulière**.

Un contexte français favorable et en évolution

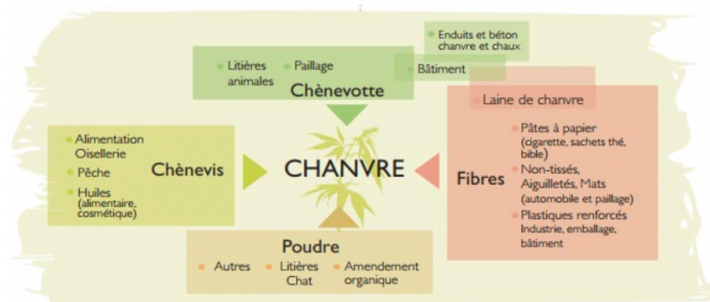
Les acteurs de la filière française

6 chanvrières
1 414 producteurs
121 salariés en chanvrière
16 400 ha en 2017



source : Plan Filière Chanvre 2017 – Interchanvre

En 2020, en France, les surfaces de chanvre étaient de **20 000 ha contre 12 000 ha en 2015**. Les régions telles que la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne ou le PACA cherchent à développer localement la production. Avec 50% des surfaces européenne, **la France occupe une position de leader**.



A usage industriel, le chanvre est une culture valorisée dans **l'industrie alimentaire et non-alimentaire** :

- **Le chènevis** : utilisé en oisellerie et comme appât de pêche, le chènevis sert aussi en assaisonnement alimentaire de **très grande qualité** (riche en oméga 3, en fibres et en protéines). L'huile est aussi utilisée dans les cosmétiques (hydratante et apaisante).
- **Les fibres** : obtenues par défibrage de la tige, elles sont légères, non abrasives, non nocives, **renouvelables, recyclables** et utilisées dans de nombreux débouchés (papeterie haut de gamme, isolation, plastiques automobiles, profilés pour fenêtre, textile).
- **La chènevotte** : correspond au bois de la plante qui a des **propriétés très absorbantes** permettant de faire de la litière, du paillage. Elle est aussi utilisée dans la construction et fait un bon compost en fin de vie.
- **La poudre organique** : ayant un **fort pouvoir absorbant** et une **richesse en carbone**, la poudre peut être utilisée comme amendement organique ou litière pour les bovins. Après compression, elle sert de **combustible** dans les chaudières industrielles.

Les matériaux issus du chanvre possèdent **une image très positive** dans l'opinion publique du fait du caractère végétal, naturel est renouvelable (Source : Cétiom – Chanvre – Atouts économiques). C'est une activité de **niche économique** qui a un **avenir très prometteur**, mais attention, cette culture n'est **commercialisable que si elle a été contractualisée avant le semis**. Il est donc conseillé de passer par une structure existante (coopérative ou chanvrières).



Le chanvre à fibre appartient à la même espèce que le chanvre à drogue. Leur teneur en THC les différencie et **seules les variétés avec un taux de THC inférieur à 0,2% sont autorisées**. Actuellement il y a une douzaine de variétés produites. **L'utilisation de chanvre de ferme est strictement interdite** au risque d'augmenter le taux de THC. **La récolte ne peut démarrer avant que des contrôles sur 30% des cultures ne soient réalisés.**

Il existe une aide couplée à la surface de production de chanvre avec un montant global fixe qui était de **112€/ha en 2019**. Pour bénéficier de cette aide les producteurs doivent :

- Utiliser des variétés avec une teneur en **THC inférieure à 0,2%**
- Respecter une dose minimale de semis de **25kg/ha en culture industrielle**
- Respecter une dose minimale de semis de **1,25kg/ha en production de semences certifiées**
- Envoyer à la Direction Départementale des Territoires les étiquettes de semences certifiées avec le dossier PAC.

Les producteurs qui ne souhaitent pas intégrer la culture à un dossier PAC doivent **s'inscrire au « registre d'enregistrement des cultures »** auprès de la Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre.



Techniquement parlant

L'implantation et le semis



- Terres profondes, fraîches et pH neutre
- Terres riches en réserves humiques et minérales
- Peut valoriser les terres de moins bonne qualité
- Températures entre 19°C et 25°C pour un optimum de végétation



- Sols lourds, détrempés, trop acides ou trop légers
- Températures inférieures à 5°C

L'implantation du chanvre :

- Très bonne tête d'assolement
- S'intègre bien dans une rotation (chanvre, blé, orge de printemps / colza, blé, maïs chanvre...)
- S'implante derrière une interculture
- S'utilise comme culture de remplacement derrière un colza accidenté
- Diversifie les sols en les laissant propres et ameublés

Le semis :

- Sol suffisamment ressuyé, nivelé et non tassé avec une température d'au moins 12°C
- Écartement des rangs entre 9 cm et 17 cm
- Profondeur de 2 cm à 3 cm maxi
- La date de semis n'a pas d'influence sur la date de récolte la date de floraison dépendant uniquement de la **photopériode**

Aucun herbicide, traitement phytosanitaire, le chanvre possède une forte diversité génotypique ce qui lui confère une meilleure résistance aux attaques de ravageurs. Il ne nécessite pas non plus d'irrigation mais cela reste « un plus » pour assurer le rendement en chènevis.

Un apport d'éléments fertilisant est un complément car la plante peut aller les chercher seule.

| Fertilisant | Dose | Application |
|-------------|------------------------|---|
| Azote | Dose pivot 100 U/ha | Fractionner la dose : 2/3 au semis et 1/3 au stade limite |
| Potasse | 90 U/ha | Avant le semis |
| Phosphore | 90 U/ha | Avant le semis |
| Calcium | Selon analyses | Vérifier le besoin en base de votre sol |
| Magnésie | Selon analyses | Vérifier le besoin en base de votre sol |

La récolte

La date de récolte diffère selon les **souhaits des industriels**, la **variété choisie** et le **débouché**. Les rendements, les dates et les modes de récolte varient selon les **types de sol**, la **région** et les **conditions climatiques** de l'année.

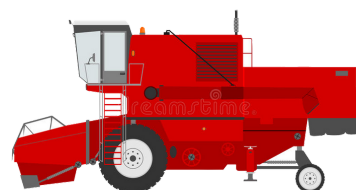
La récolte en mode non battu consiste à couper la plante entière pour ne récolter que les tiges à partir de mi-août. Le peuplement attendu est de 250 à 300 plantes levées/m².

- **Le fauchage** : avec une ensileuse équipée d'un bec Kemper ou avec des faucheuses à section de type Busatis.
- **Le séchage- andainage** : avec un andaineur monorotor, les pailles sont laissées au sol entre 10 et 20 jours pour finir leur maturation et sécher.
- **Le pressage** : la paille, récoltée sèche, est pressée en balle ronde ou carrée

La récolte en mode battu consiste à récolter la graine et ensuite faucher la paille courant septembre, à maturité du chènevis. Le peuplement attendu est de 200 à 250 plantes levées/m².

La récolte se réalise de 2 manières différentes :

1. **La récolte en 2 passages** : le premier en moissonneuse batteuse pour la récolte du chènevis, le second passage en faucheuse double lame type Busatis (brins longs) pour couper les tiges ou en ensileuse équipée d'un bec Kemper (brins courts)
2. **La récolte en 1 passage** : il existe plusieurs équipements permettant de récolter la graine, couper et conditionner en même temps le reste de la plante (moissonneuse avec bec Kemper). L'investissement dans ce type de machine est onéreux il est donc préférable de faire appel à un **prestataire externe**.





Résultats économiques :

Les rendements varient en fonction des **conditions pédoclimatiques**. Les postes les plus coûteux sont la semence et la récolte. La **Contribution en Recherche et Innovation Variétale est de 0,90€/T** (Source : Gatichanvre 2014, Terres Inovia).

Investissements :

Peu d'investissements car les outils classiques de culture sont suffisants.

- Outils de travail du sol à dents rigides ou mobiles avec rouleaux niveleurs
- Semoir mécanique à socs ou disques espacés de 15 à 17 cm
- Pulvérisateur pour la fertilisation
- Faucheuse à double lames
- Andaineuse
- Presse à balle ronde ou carré
- Système d'irrigation
- Hangar de stockage pour la récolte

Temps de travail à l'hectare :

- Récolte en mode battue : 5 heures
- Récolte avec la moissonneuse avec bec Kemper : 1,3 ha/h
- Récolte avec prototype double voie à adapter sur des moissonneuses : 4 ha/h



| | Chênevis | Paille |
|---|-----------------|---------------|
| Rendement | 1T/ha | 6T/ha |
| Prix de vente (€/ha) | 1 200€ | 110€ |
| Produit brut (€/ha) | 1 200€ | 660€ |
| Total produit brut (€/ha) | | 1 860€ |
| Dose de semis (kg/ha) | 40 | |
| Coût de la semence (€/kg) | 5€ | |
| Charge en semence (€/ha) | | 200€ |
| Total charges fertilisation (€/ha) | | 305€ |
| Frais de récolte en prestation (€/ha) | 340€ | |
| MARGE BRUTE (€/ha) | | 1 015€ |



CONTACT :

Philippe MOUQUOT - Conseiller production végétale

06 73 99 94 35

Bibliographie :

Centre d'Étude de Ressources sur la Diversification (CERD),

« *Le chanvre, une production aux multiples débouchés encore peu développée* ».

Chambre d'Agriculture Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne,

« *Cultiver le chanvre en agriculture biologique* ».

Ont participé à la rédaction de cette fiche technique

Aurore Paradis-Hiare et Philippe Mouquot.



Crédit photo : Adobe Stock - Mars 2021